# BULLETIN MUNICIPAL

# ROHAN N° 379-Février 2025 L'édito......1 Memento...... 5

# L'édito

Chères Rohannaises, Chers Rohannais.

L'année 2024 a été une année riche. Une année où les projets ambitieux que nous échafaudons depuis le début du mandat arrivent à maturation.

L'année écoulée a ainsi été consacrée à la poursuite des études dans le cadre des projets du programme Petites Villes de Demain. La fin des études est désormais éminente, en particulier en ce qui concerne les travaux de revitalisation du centrebourg.

Je tiens aussi à souligner qu'il a été tenu compte de l'ensemble des éléments remontés lors des actions de concertation, ainsi que des inquiétudes exprimées par les commerçants de la Place de la Mairie.

Nous avons ainsi revu à la baisse nos ambitions de piétonisation, sans doute trop élevés, pour maintenir une disponibilité de stationnement similaire à ce qu'il est actuellement, tout en assurant une sécurisation des cheminements pour les piétons et les vélos



Bien que le planning de travaux ne soit pas encore établi de manière définitive, je peux d'ores et déjà vous dire qu'ils commenceront dès le second semestre 2025.

Les études concernant la rénovation et l'extension de la Mairie se poursuivent. Le projet, en intégrant 3 bâtiments différents, au sein desquels seront déployés les services de la Mairie, la France Service ainsi que des logements, est complexe et il implique donc d'être très prudent et de trouver des solutions techniques adaptées tout en conservant un budget maîtrisé.

La France Services de Rohan est un lieu innovant et unique qui permet d'accéder aux différents services publics pour effectuer ses démarches administratives du quotidien à moins de trente minutes de chez vous. De nombreuses démarches sont désormais réalisables en ligne et les conseillères de France Service de Rohan vous accompagnent avec ou sans rendez-vous pour, par exemple, refaire votre permis de conduire, votre carte d'identité, votre carte grise, créer votre espace sur les sites des impôts, CAF, CARSAT, MSA, Ma Prime Rénov, faire le point sur votre future retraite et effectuer votre demande en ligne entre autres. Les ordinateurs sont également disponibles sans accompagnement. Fort de son succès grandissant (une moyenne de 20 accompagnements par jour), je vous invite, si ce n'est pas déjà fait, à franchir le seuil de ce lieu, où un accueil chaleureux vous sera réservé.

Comme pour la revitalisation du centre-bourg, un cabinet de Maîtrise d'œuvre a été recruté pour réaliser les études sur la rénovation-extension de la mairie et prévoir le lancement des travaux, probablement fin 2025 ou début 2026.

Enfin, pour rappel, le troisième projet établi dans le cadre de Petites Villes de Demain, est la rénovation énergétique de l'école publique de la Ville-Moisan. Celle-ci nous a réservé quelques surprises. Nous avons dû faire des arbitrages et demandé au cabinet de Maîtrise d'œuvre de proposer un programme de travaux cohérent, dans la limite des 275 000 € prévus pour ce projet.

J'en profite pour insister sur le fait que les finances sont un point sur lequel moi-même, les Adjoints et le Conseil municipal sommes très attentifs. Vous connaissez le contexte national actuel, très incertain sur les aspects financiers, où il est envisagé de faire peser une partie de la dette nationale sur les collectivités locales. Le Département a décidé de supprimer pour cette année le Programme de Solidarité Territorial, qui constituait pour nous, petite commune rurale, une source de financement précieuse pour nos projets. Dans ce contexte-là, nous serons peut-être amenés à faire des arbitrages sur nos projets, en fonction des conditions qui nous seront imposées dans les prochains mois.

Nous souhaitons rester ambitieux, parce que notre commune le mérite, mais cette ambition doit être contenue dans les limites qu'imposent une sage prudence. Il ne s'agit pas de mener tambour battant de très gros projets, puis de bloquer toute possibilité d'investissement pour le prochain mandat. Nous avons cette responsabilité de nous projeter financièrement, à long terme.

Bien évidemment, aux côtés de ces projets structurants, les investissements et l'entretien de nos édifices communaux se poursuivent. C'est notamment le cas de nos 5 églises et chapelles. Vous avez peut-être vu apparaître, à proximité des entrées de ces édifices, de petits écriteaux vous invitant à scanner un QR Code, qui vous permet de faire une visite virtuelle de ces édifices qui sont ordinairement fermés au public.

À l'église de Saint-Gouvry, l'entreprise de maçonnerie Le Brix est intervenue début 2024, afin de réaliser les travaux nécessaires à l'assainissement des murs de ce beau bâtiment malheureusement rongé par l'humidité. Il faut désormais attendre 2 à 3 ans, que les murs s'assèchent, avant de pouvoir refaire les enduits internes.

La réfection de la couverture de l'église de Saint-Samson, réalisée par l'entreprise Leroux, s'est également achevée cette année, achevant ainsi un programme de travaux de 3 ans.

La question de l'apaisement de la circulation est également au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Là encore, ce sont des questions particulièrement complexes et qui nécessitent de nombreuses études, mais je peux vous affirmer que 2025 sera une année de concrétisation, avec la réalisation de travaux d'apaisement de la circulation et/ou de sécurisation des circulations piétonnes en divers points de la commune.

Je tiens à ce propos à revenir quelques instants sur l'enquête qu'ont, sur ma demande expresse, réalisée les services du Département afin d'évaluer l'impact du transit routier régional en centre-ville. Cette étude, dont il a longuement été rendu compte dans le Bulletin Municipal du mois de novembre, montre qu'en réalité, peu de PL transitant entre Vannes et Saint-Brieuc empruntent désormais la route passant par Rohan, puisqu'il privilégie l'axe Triskell. Les nombreux PL qui transitent chaque jour par notre centre-ville sont en fait issus d'un trafic local qu'il n'est pas possible de dévoyer, d'autant plus qu'il est bénéfique puisqu'il témoigne du réel dynamisme économique de notre bassin de vie. La présence des PL est donc une donnée avec laquelle il nous faut apprendre à composer durablement.

Sur le plan de la sécurité toujours, nous veillons au grain, au côté de nos amis pompiers, afin de toujours améliorés l'accès aux secours. Nous avons finalisé cette année notre couverture de Défense Extérieure contre les Incendies et nous avons également installés des défibrillateurs automatiques répartis sur l'ensemble de la commune, qui sont accessibles à tout un chacun, sur les façades de certains édifices communaux. Au rang des nouveautés 2024, se trouve le changement du mode de gestion du camping municipal. Auparavant, celui-ci était géré en « régie directe », autrement dit, directement par les secrétaires de mairie, de qui ce n'étaient donc pas le métier, à qui il revenait de diriger une petite équipe de saisonniers, qui n'étaient souvent pas des professionnels du tourisme. Dans un souci de professionnalisation et d'amélioration de la qualité de service au sein de cet équipement incontournable pour l'attractivité estivale de la commune, le Conseil municipal a validé le principe d'un passage en délégation de service public. Autrement dit, le camping est désormais géré par une entreprise (l'entreprise Fréry, spécialisée, entre autres dans la gestion des campings municipaux), qui verse annuellement une redevance d'occupation du domaine public. Les effets de ce changement se sont fait sentir dès cet été, avec une amélioration considérable de la qualité d'accueil et plusieurs investissements réalisés par l'entreprise afin d'améliorer la sécurité et le caractère agréable de notre camping.

Si l'on veut continuer à évoquer la vie estivale, notre saison culturelle les Mardis de Rohan, confirme sa place dans le paysage culturel local et je pense que nous pouvons en être fiers. Les 5 concerts du mardi en juillet et août continuent d'attirer entre 150 et 500 personnes par soir et je peux d'ores et déjà vous annoncer que ces Mardis de Rohan seront reconduits pour l'été 2025, toujours avec une programmation professionnelle, de qualité, variée et permettant une ouverture sur la culture et sur le monde, car l'enjeu est bien là.

Et puis je suis toujours positivement étonné et fier de la vivacité de notre vie associative. Je me faisais la réflexion il y a quelques mois : si l'on y regarde bien, de la première semaine de mai à la dernière de septembre, il ne se passe presque pas une seule semaine sans qu'il n'y ait au moins un évènement associatif, communal, ou une animation.

Et c'est bien sûr sans compter les succès sans cesse réitérés de nos grands évènements : c'est la Fouée, c'est le Feu d'artifice du 13 Juillet, c'est la Fête du Blé Noir et la Fête de la Châtaigne qui vient clôturer cette longue saison fin octobre.

Il me semble de circonstance d'exprimer mes remerciements envers les associations et leurs bénévoles, qui œuvrent d'arrache-pied toute l'année pour contribuer à faire vivre notre commune. Et vous savez que vous pouvez compter sur la mairie, dans la mesure des moyens qui sont les siens, pour accompagner ces évènements, que ce soit à travers le versement de subventions de fonctionnement (une enveloppe de 10 000 € chaque année) ou par des investissements en équipement (il y aura ainsi de nouveaux abris de touche au stade de Saint-Samson en 2025, ou encore un nouveau ponton, pour le club de Canoé). Notre soutien, en liaison avec le service Développement économique de Pontivy Communauté, va également aux entreprises, qui n'hésitent pas non plus à prendre part à cette vie festive, soit en organisant des manifestations (les JA avec leur parade des tracteurs de Noël, qui est encore dans tous les esprits) ou en sponsorisant des associations.

Je le disais tout à l'heure, l'année 2025 sera donc une année de concrétisation, après plusieurs années passées en étude et deux années de mandat perdu à cause de la Covid-19.

L'aire de jeux près du camping, très prisée, était arrivée en fin de vie et devenait dangereuse. J'ai donc pris la décision de la fermer au public pour éviter tout risque d'accident, et les très dynamiques jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont reçu la tâche de réfléchir et proposer un nouvel aménagement.

La réfection de cette aire va de pair avec des projets d'amélioration de la promenade de l'étang de la Ville-Moisan. Pour cela, les élus ont travaillé avec le lycée professionnel de Merdrignac, dont les élèves ont proposé de nombreux projets d'aménagements, de fleurissement et de jeux afin de rendre ces lieux toujours plus agréables. Leurs propositions vont commencer à être concrétisées en 2025.

Les élus du Conseil Municipal sont toujours très actifs et investis et je tiens à les en remercier, ainsi que les services municipaux, que je ne ménage pas, pour parvenir à aboutir à ces belles réalisations. Après avoir fait ce tour d'horizon des réalisations 2024 et des perspectives 2025, il ne me reste qu'à vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2025 à Rohan.

Victorien Leman, Maire

# Dépôt sauvage de déchets

Monsieur le Maire tient à remercier les personnes dotées d'une grande intelligence et d'un civisme à toute épreuve, qui ont procédé au dépôt de leur pneus de tous calibres sur l'accotement de la chaussée de la route de la Villeneuve à Saint-Gouvry, ainsi qu'à ceux (peut-être les mêmes ?) qui y ont ajouté des tôles de fibrociments quelques temps après. Il est vrai que nous étions en période de Noël, particulièrement propice à ce genre de « cadeaux ».

Monsieur le Maire tient également à préciser que le coût de ce cadeau pour la collectivité s'élève à 2000 €, sans compter le temps passé par les agents à procéder à l'enlèvement de ces déchets ; une somme bien investie au profit de l'intérêt général.



# **MEMENTO**

# La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h Après-midi sur rendez-vous ; accueil téléphonique de 14h30 à 16h30

Accueil téléphonique : **02 97 51 50 33** N° d'astreinte (en cas <u>d'urgence</u>, en dehors des heures

d'ouverture de la mairie): 07 61 73 94 23

# Maison de Santé 9, rue du Château

## \*Service médical : Dr Herquin et Dr Munoz

Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, au **02 97 08 74 39**. Fermé le jeudi aprèsmidi.

**Service de garde** le soir de 19 h à 7 h et le week-end du samedi 12 h au lundi matin. Composer le 15 (service médical à la maison) ou le 18 ( sur la voie publique).

**114**: un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

### \*Cabinets d'infirmières :

Cabinet des Halles, Jéhanno - Allano :

02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :

**02 97 38 93 97** et **02 97 38 41 84** \*Orthophoniste: Lauren Vourch:

vourchlauren@gmail.com/09 86 73 71 75

\*Assistantes sociales (Département du Morbihan) : 02 97 25 05 24

\*Hypnothérapeute EMDR-DSA: Mme Bein : 06 11 37

75 36

\*Psychologue, M. Darléon: 06 11 79 09 00

# **Cabinet dentaire Rue Notre-Dame**

Dr Stéphane Criou: 02 96 28 25 53

# Pharmacie 3 rue de Kérentrée

B. Guéhenneux : 02 97 51 50 07

Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence la plus proche, composer le **3237**.

Ouverture:

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h45 / 13h45-

19h30

-Mercredi : 9h-12h45 / 13h45-19h30 -Samedi : 9h-12h45 / 13h45-18h

# Aides à Domicile - Pontivy Communauté 02 97 07 19 89

Naturopathe / réflexologue Annie Michard Contact : 06.25.30.38.99

## Pole Optique 21 rue Notre Dame

ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 **02.97.38.35.22** 

> Service vétérinaire Vet&Sphère 1 rue des Trois Moulins 56580 Bréhan Tél : 02.97.51.50.47

Taxis - Ambulances
Ambulances Tanguy: 02 97 38 94 90
Ambulances Le Roscouët: 02 97 38 85 33

# Médiathèque de Rohan Place du Château

Horaires d'ouverture :

\*Mercredi de 13h30 à 18h30 \*Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 \*Vendredi de 13h30 à 17h Fermée le samedi en juillet-août

Tél: 02.97.38.58.04 / Courriel: bibliotheque@rohan.fr

# Agence Postale Communale Place de la Mairie

Horaires d'ouverture :

\*Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

\*Mercredi de 9h à 12h

\*Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à

17h

\*Samedi de 9h à 12h

# **Espace France Services Place de la Mairie**

Horaires d'ouverture :

\*du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30

à 17h

\*Samedi de 9h à 12h

Tél: 02.97.51.39.99

# Gendarmerie Le Poteau

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv

Rohan: 02 97 51 50 11 - Josselin: 02 97 22 20 26

Permanences à Rohan: le vendredi 14 h - 18 h

Le 17 est à réserver aux urgences.

Contact courriel:

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

# Marché des Halles

# Le vendredi après-midi

- -Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet
- -Poissonnerie Françoise Jégo
- Saucissons Ludovic Carpentier
- Couscous Mohamed Ali Rejeb
- -Maraîcher La Ferme des Ch'tis bretons, Marvin Koslowski
- -Crêpes Ker Nilou, Vincent Tancray
- -Chèvrerie, fromages
- -Rouge Houblons, vins apéritifs, Jean-François Coleau

## Le dimanche matin

-Huîtres et coquillages Legal

# Itinérants

-le mardi : Truck de Ouff, sous les Halles -le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux -le vendredi soir : pizza Rue du Lac

## **Déchetteries**

# \*Déchetterie de Gueltas :

-lundi, de 14h à 17h

-jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à

17h

# \*Déchetterie de Crédin :

-lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

-mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à

17h

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

# **CALENDRIER DES ANIMATIONS**

# En février 2025...

Samedi 8 : Assemblée générale - UNC - Salle des fêtes St-Samson

Samedi 15 : Soirée raclette - disco - Comité des fêtes St-Samson - Salle Belle Etoile

Samedi 22 : Tarot - Salle Belle Etoile

Samedi 22 : Repas à emporter - Société de chasse - Salle des fêtes St-Samson

# ...et en mars 2025

Dimanche 2 : Boum - Ogec école Jeanne d'Arc - Salle Belle Etoile

Dimanche 9 : Bal - Club Bonne Encontre - Salle Belle Etoile

Lundi 10 : Don du sang - Salle Belle Etoile

Jeudi 14: Portes Ouvertes - Ecole Sainte Jeanne d'Arc, à partir de 18h

Samedi 29 : Assemblée générale - Comité des fêtes St-Samson - Salle Belle Etoile

# Vous souhaitez nous communiquer un évènement et un visuel à publier dans le Bulletin?

Passez désormais par le site internet : <a href="https://communederohan.bzh/mes-loisirs/vie-associative/jorganise-un-evenement/">https://communederohan.bzh/mes-loisirs/vie-associative/jorganise-un-evenement/</a>

# **VIE MUNICIPALE**

# Conseil municipal - séance du 12 décembre 2024

Étaient présents : Victorien LEMAN, Laurence JOUANNO, Francis ANTOINE, Claire GAMBERT, Carolle LE FUR, Ghislaine CHAUVEL, Nadine CADIO, Stéphanie JOUANNO, Yoann NICOLAS, Candice CAUDAL, Cyrielle BOITIAUX, François JEGO, Sébastien NICOLAZO, Delphine MACÉ, Valérie TRÉGARO.

Absents excusés : Jean-Yves CALVARY, Anne-Lise CARRO (pouvoir donné à Mme MACÉ).

Absents: Pierre RACINE, Jonathan LE CORRE.

# DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES POUR L'AVIS CONFORME SUR LA CARTOGRAPHIE DU REFERENT PREFECTORAL UNIQUE SUR SON TERRITOIRE

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

M. le Maire rappelle que les zones d'accélérations avaient été validées par délibération du conseil municipal le 19/09/2024 et transmises au Référent Préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique.

Les zones concernées sont les suivantes :

- •Energie éolienne : pas de zone définie
- Photovoltaïque en toiture : toute la commune
- Photovoltaïque au sol : les zones cadastrées BA 60, ZR 002, ZR099, ZR100, AK9, AK10,
- •Photovoltaïque ombrières : AE87, AE 84 et AE 86, Place du Château, BC204, ZS56, ZS59
- Photovoltaïque trackers : l'ensemble des exploitations agricoles du territoire communal
- Méthanisation : une capacité de 10 GWh parmi l'ensemble des exploitations agricoles du territoire communal
- Agrivoltaïsme : tout le territoire communal à l'exception de l'enveloppe urbaine

M. le Maire soumet ces zones à délibération.

Ouï l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, le conseil municipal :

- -VALIDE la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, pour arrêter la cartographie, telle qu'exposée dans la présente délibération ;
- -VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à M. le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Morbihan en vue de son arrêté définitif.

# **TARIFS COMMUNAUX 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ADOPTE les tarifs proposés par M. le Maire, à compter du 1er janvier 2025.

#### REFECTION D'UNE PASSERELLE EN BOIS

M. le Maire rappelle l'interdiction d'accès à la passerelle en bois situé au plan d'eau de la Ville Moisan, au vu de sa dangerosité.

Seulement deux entreprises sur 4 sollicitées ont transmis un devis de remise en état. Au vu de l'écart de prix très important entre ces 2 propositions, le Conseil souhaite des précisions quant aux travaux à effectuer avant de se prononcer.

#### **FINANCEMENT ALSH LOISIRS JEUNES 2025**

Le Conseil municipal décide de reconduire la subvention annuelle de 27 000 € pour le financement du centre de loisirs sans hébergement et du loisir jeune.

## DECLARATION DU LINEAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE POUR LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

M. le Maire rappelle la mise en œuvre d'une opération de classement du domaine public communal, ou de création de nouvelles voiries. L'entreprise Geoptis nous a transmis le bilan ci-dessous :

-		
BILAN DES VOIES DE 56198 - ROHAN		
Tuna vala	Longueur total (en ml)	GLOSSAIRE
Type voie	Longueur total (en mi)	
Voies communales	68 007	Voie faisant partie du domaine public communal, le classement ou déclassement est prononcé en conseil m
Places *	1 857	Places faisant partie du domaine public communal, le classement ou déclassement est prononcé en conse
Chemin ruraux	25 817	Voie appartenant aux communes, affectées à l'usage du public, qui n'ont pas été classées comme voies co
Chemins d'exploitation	15 724	Cheminement privé desservant à partir d'une voie publique des parcelles qui en sont éloignées
Intercommunales	257	Voies gérées par une communauté de communes
Départementales	13 625	Voies gérées par un département
TOTAL (en ml)	125 287	

<sup>\*</sup>Surface totale des Places et Parkings : 21 494 m²

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le linéaire de voirie communale à 68 007 mètres linéaires ;

AUTORISE le classement des places faisant partie du domaine public communal pour un linéaire de 1 857 m; AUTORISE le Maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la Préfecture pour le calcul de la DGF 2026.

# RENOVATION / EXTENSION DE LA MAIRIE ET REHABILITATION DE LOGEMENTS – ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Vu le code de la commande publique,

Vu la commission d'appel d'offres du 05/12/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer le marché public suivant :

Rénovation/Extension de la Mairie et réhabilitation de logements – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Groupement: « Atelier du Lieu / Betem / Acoustibel »

Taux provisoire de rémunération : 10.84 %

Montant offre mission de BASE + DIAG : 219 540.01 € HT

Mission OPC: 24 300.00 € HT

Les crédits nécessaires seront prévus au budget communal 2025.

# PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS - VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF

Par délibération n°2024-35 du 11 avril 2024, le Conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise Arboréa Paysages (SARL Horizons).

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'avant-projet concernant le projet de requalification des espaces publics. Celui-ci est divisé en 7 secteurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 1 Abstention et 15 voix Pour :

- -DEMANDE le retrait de la « Rue des Nobles » du secteur 3 pour l'intégrer au secteur 1 ;
- -DEMANDE le retrait de la « Rue du Cuir Vert » du secteur 2 pour l'intégrer au secteur 1 ;
- -VALIDE l'avant-projet définitif ainsi rectifié ;
- -PRECISE que les secteurs 3, 5 et 7 seront inscrits en tranches optionnelles ;
- -AUTORISE le dépôt du permis d'aménager ;
- -AUTORISE le lancement de la consultation des entreprises ;
- -AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à cette opération.

# RENOVATION / EXTENSION DE LA MAIRIE ET REHABILITATION DE LOGEMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL

Le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2025 pour le projet de rénovation/extension de la mairie et réhabilitation de logements.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Etude de conception : 10 mois compris délais de validation phase

Consultation travaux : début 2025

Travaux: 2025 à fin 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- -approuve la réalisation du projet présenté estimé à 2 292 465 € HT;
- -approuve le plan de financement exposé;
- -autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR 2025 et toutes subventions auprès des cofinanceurs possible pour cette opération.

# REQUALIFICATION DES ESPACES URBAINS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire propose de préciser le plan de financement au vu des nouveaux éléments financier et de déposer les dossiers de demande de subvention afférents au projet de requalification des espaces urbains.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Etude de conception et consultation travaux : 7 mois

Travaux : juillet 2025 à décembre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 1 Abstention et 15 voix Pour :

- -approuve la réalisation du projet présenté estimé à 2 268 213.45 € HT;
- -approuve le plan de financement exposé;
- -autorise le Maire à solliciter toutes subventions auprès des co-financeurs possible pour cette opération.



Retrouvez toutes les informations sur communederohan.bzh



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

# Festival Terres de Rohan

La 2eme édition du Festival culturel et ludique « Terres de Rohan », qui aura lieu le weekend de la Pentecôte, se prépare activement! Pour faire rayonner Rohan à travers son Histoire et la Fantasy de l'univers de Tolkien, et plus particulièrement cette année les Hobbits, avec le thème 2025: « Les chroniques de la Comté », des animations nombreuses et variées sont prévues sur 3 jours: démonstration et ateliers d'artisans, concerts, escape game, jeux, restauration et buvette, et de nombreuses surprises à découvrir du 7 au 9 juin tout autour du lac.

Chers Rohannaises et Rohannais, le collectif a besoin de votre aide!

Pour participer à l'organisation (réunion chaque premier dimanche du mois à 10h à la maison du projet, place de la mairie), être bénévoles entre le 5 et 11 juin, aider de mille manières....: installation du festival, couture, fournir des draps ou tissus anciens de couleur unie, des planches, prêter des tonneaux pour décor, de la déco style « médiévale ». Prévoir une décoration de votre maison est également une façon de participer à l'évènement... comme la municipalité et de nombreux commençants et entreprises l'ont fait pour la 1ere édition.

Nous recherchons également des chambres ou solutions d'hébergement pour des intervenants, musiciens, conteurs, animateurs, artisans.... Si vous avez la possibilité d'accueillir pour le weekend ou une nuit, une ou plusieurs personnes, ce serait formidable !

Venez nous rejoindre, contactez-nous : contact@terresderohan.fr.

Retrouvez-nous sur <a href="https://www.facebook.com/terresderohan">www.terresderohan.fr</a>, <a href="https://www.facebook.com/terresderohan">https://www.facebook.com/terresderohan</a>, <a href="https://www.facebook.com/terresderohan</a>, <a href="https://www.facebook.com/terre

# Union Sportive Rohannaise

# 🎄 Bonne année à tous! 🎄

année 2025! Que cette année vous apporte joie, santé et réussite. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle

partenaires pour leur soutien précieux. Grâce à vous, le club Un immense merci à nos joueurs, bénévoles, supporters et continue de grandir et de vivre de beaux moments. À bientôt sur le terrain pour une année riche en émotions sportives!



# CHAMPIONNAT DE FEVRIER

J12 02/02 : Stade Pty D VS US Rohan A Lanouée A VS US Rohan B

113 23/02: US Rohan A VS US St Thuriau A JS Rohan B VS Buléon Lan. B

# scores de Janvier

US Rohan B 1 - 1 St Allouestre B US Rohan A 1 - 1 Cleguérec B

**Championnat J11: 19.01** 

SGORE 

# ANIMATIONS:

- VENDREDI 14 MARS : Loto en salle, Belle Étoile à Rohan, pour plus
  - SAMEDI 24 MAI : Tournoi de palets (l'après-midi), lieu à confirmer d'informations : 06 30 11 54 54



FACEBOOK: UNION SPORTIVE ROHANNAISE INSTAGRAM: @US.ROHAN TIKTOK: @US.ROHAN RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :





# Don de sang

L'Etablissement Français du Sang et l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bréhan, Crédin, Pleugriffet et Rohan, invitent les donneurs de 18 ans à la veille des 71 ans à participer à la prochaine collecte, sur R.D.V., qui aura lieu le lundi 10 mars 2025 de 14h45 à 18h30, salle La Belle Etoile à Rohan. Il faut réserver son créneau horaire possible jusqu'au dernier moment s'ils restent des places : internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr . Il ne faut pas venir à jeun mais limiter les matières grasses.

Pour tous les dons , un document d'identité est obligatoire et la réservation souhaitée. Merci de motiver votre entourage et aussi d'accompagner un nouveau donneur. Alors faisons ou refaisons ce beau geste de solidarité pour tous ceux qui en ont besoin chaque jour : les réserves de sang sont toujours faibles .

Renseignements internet : dondusang.net ou tél : 02 23 22 53 97

# La Gaule Rohannaise

Les cartes de pêche sont en vente à la maison de la presse à Rohan, au Ducathy'bar à Bréhan et sur www.cartedepeche.fr.

# Buvette du feu d'artifice du 13 juillet

Il est d'usage que la buvette se trouvant Rue du Lac lors du feu d'artifices du 13 juillet soit tenue par une association de la commune. Nous invitons les associations potentiellement intéressées à se faire connaître auprès de la Mairie, avant le mardi 25 février 2025. Le choix sera ensuite effectué par le Bureau municipal.

# **PONTIVY COMMUNAUTE**

# Pass' Déchèterie

Jusqu'à présent, les déchèteries de Pontivy Communauté étaient accessibles au public sans mise en place d'un contrôle rigoureux et systématique pour vérifier le droit d'accès des usagers à ces installations.

Cette absence de contrôle a entraîné des abus, se traduisant par une augmentation importante des volumes de déchets collectés, avec des coûts de gestion exclusivement supportés par les habitants de Pontivy Communauté.

C'est pourquoi, Pontivy Communauté instaure un nouveau système d'accès par le biais d'une vignette nommée « Pass' déchèterie », à l'entrée des 6 déchèteries de : CREDIN — Kerorien, KERPONNER (NOYAL-PONTIVY) — Parc d'activités de Kerponner, CLEGUEREC — PA Bann er Lann, GUELTAS — Branguily, NOYAL-PONTIVY — Route du Petit Menec, PONTIVY — Rue Berthollet — ZI du Signan.

Destiné aux particuliers, les professionnels et les communes, ce « Pass' déchèterie » sera obligatoire à partir du 1er mars 2025. Positionné sur le pare-brise de votre véhicule, celui-ci devra être présenté à chaque arrivée en déchèterie aux agents présents.

L'envoi de cette vignette sera réalisé par voie postale fin janvier 2025. L'inscription de l'immatriculation de votre véhicule ne sera pas nécessaire. Les particuliers pourront être dotés d'une deuxième vignette en formulant une demande en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Seuls les véhicules de moins de 3,5 T sont autorisés. Attention, un véhicule ne peut être affecté qu'à un seul foyer.

Pour les professionnels et les services techniques des communes, le « pass déchèterie » sera délivré en fonction des demandes auprès du N° Vert : 0 800 21 21 06. A noter, les professionnels seront facturés pour certains flux comme auparavant (tout venant, déchets verts et gravats).



